

COMMUNIQUÉ CONSEIL DU 15 NOVEMBRE 2010

Le conseil municipal s'est réuni le 15 NOVEMBRE 2010 et a délibéré sur les affaires suivantes :

- ☞ Il a approuvé la nouvelle convention passée avec la Société de Protection des Animaux. Le tarif passe à 401.52€ de cotisation annuelle. La SPA récupère chaque année les chiens trouvés sur la commune.
- ☞ Un supplément d'étude de 8 491.60€ est accepté en application des lois de GRENELLE sur l'environnement (étude AVAP remplaçant la ZPPAUP). Ce montant sera subventionné par l'Etat à hauteur de 50%.
- ☞ Concernant les problèmes d'environnement et l'existence en milieux urbains de dépôts (de récupération) inesthétiques, n'ayant aucun usage utile pour leurs propriétaires, le Conseil Municipal demande que ceux-ci disparaissent de la vue du public et de celle des riverains.
- ☞ Le nouveau Receveur Percepteur de la commune nommé à la Trésorerie au 01 juillet 2010 percevra les indemnités qui lui seront dues.
- ☞ Les longueurs de voirie de l'allée des Merisiers et celles de l'Allée des Eglantiers seront incluses dans le calcul de la DGF (Dotation de l'Etat de Fonctionnement).
- ☞ Deux fonds de terrains seront cédés au prix de 4€ le m² soit 253m² à Monsieur et Madame BASTIE et 117m² à Monsieur KATZ.
- ☞ Un agent du patrimoine est recruté pour une première durée de 3 mois. Il sera chargé d'un classement des archives anciennes. Une exposition pourra être envisagée en 2011.
- ☞ Un rapport d'expertise de l'Association des « Plus Beaux Villages de France », en vue de classer le village, a été reçu en mairie. Il permet de connaître les points faibles existants sur la commune et sera utile à l'amélioration de la qualité du site.
La commune n'a donc pas été retenue à ce jour.
- ☞ Les travaux de logements à l'école sont en cours ainsi que ceux de la rénovation du presbytère. La rénovation de la Chambre de l'Evêque sera confiée à un atelier habitué à ce genre de travail (pièce datant du 18^e siècle).
La Fondation du Patrimoine versera une subvention de 17 000€ sur les travaux du presbytère. Rappelons qu'une souscription est ouverte et permet une défiscalisation des sommes versées (bulletins de souscription en mairie).
Les travaux de chauffage de l'église commenceront début décembre.
- ☞ Une convention est passée avec l'Amicale des Sports du 2^e Régiment de Dragons qui désire utiliser le terrain de foot 2 fois par semaine (pendant la période de travaux de celui de l'armée).
- ☞ Une continuité du service de voirie est étendue au vendredi après-midi.
- ☞ La Prochaine réunion de Conseil aura lieu le Mercredi 15 Décembre 2010 à 20h30.

Le 17 novembre 2010,
Le Maire,
R. CATIN